

ACCUEILLANTES EN DANGER



A la suite des élections de juin 2014, le **Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles s'est engagé** durant cette législation à « **augmenter les indemnités journalières versées par l'ONE aux accueillantes d'enfants conventionnées afin de leur assurer un revenu garanti et un équivalent au pécule de vacances** ». L'accord du Gouvernement fédéral ne fait, quant à lui, aucune mention aux accueillantes d'enfants !

LES ACCUEILLANTES DE LA FSMI REVENDIQUENT **DÈS À PRÉSENT** :

Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles,

- ⇒ **une augmentation de l'indemnité journalière**, en lien avec la qualité de l'accueil, pour améliorer les conditions de (sur)vie des accueillantes, pour s'aligner sur l'augmentation du coût de la vie ainsi qu'à l'évolution de la réglementation
- ⇒ **un revenu mensuel fixe**, en fonction de la capacité agréée et non de l'occupation réelle

Au niveau du Fédéral,

- ⇒ **un statut complet de travailleuse**

En 2003 lors du passage au statut social actuel, le statut complet était promis dans les 5 ans. Or **cela fait plus de 10 ans que les travailleuses attendent ce droit** qui devrait exister pour toutes et tous. Ce statut permettra à des milliers d'accueillantes de sortir de la précarité et contribuera ainsi à leur autonomie financière.

Le statut complet ne peut attendre une législature supplémentaire !

